

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 9 (1938)

Heft: 4

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L' A. D. I. J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Secrétariat et administration : M. R. STEINER Delémont — Tél. 383/4	Présidence de l'A.D.I.J. : M. F. REUSSER Moutier — Tél. 94.007	Caissier de l'A.D.I.J. : M. H. FARRON Delémont — Tél. 161
------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 3.— ;
le numéro : fr. 0.50.— **Annonces** : S'adresser à l'Imp. du « Démocrate », Delémont. Tél. 51.

SOMMAIRE :

Cartel suisse pour chemins de tourisme pédestre. — 3 itinéraires modèles. — Communications officielles.

Cartel suisse pour chemins de tourisme pédestre (C. T. P.)

Encore une nouvelle association ! Est-elle vraiment indispensable ? La question que vous vous posez est légitime. Nous tâcherons d'y répondre et de vous éclairer avec l'espoir de gagner votre sympathie à un mouvement digne d'intérêt.

Etes-vous piéton ou automobiliste ? Peu importe. Vous avez assisté au développement énorme de la circulation motorisée qui en menaçant constamment le piéton sur la grande route l'évince peu à peu. Il n'y a plus de place aujourd'hui pour l'excursionniste pédestre sur nos routes à grand trafic et pourtant, nous savons pour l'avoir expérimenté, combien une promenade à pied, tranquille, offre de délassément au corps et à l'esprit. Ce sport même n'a jamais été plus bienfaisant qu'à notre époque de vie fébrile et précipitée. Mais l'ancienne route poussiéreuse et la nouvelle chaussée moderne à trafic intense ne répondent plus aux besoins du modeste piéton et les chemins de campagne ne sont pas pourvus des aménagements et de la signalisation indispensables aux excursionnistes. Il s'agit d'adapter le réseau très développé et très étendu des chemins et sentiers qui sillonnent notre beau pays aux besoins du touriste. Voilà la tâche que s'est imposée le Cartel suisse pour chemins de tourisme pédestre. Dans ce domaine il n'est pas novateur. Le Club alpin suisse et la Fédération suisse de ski